

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle (AGA) 2018-2019
Conseil régional de l'environnement et du développement durable
Tenue le 20 juin 2019
Au Café Marius
41 rue Victoria, Gatineau, QC J8X 2A1

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

1. Constat et vérification du quorum
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Mot de bienvenue du Président du CREDDO
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal AGA 2018
6. Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019
7. Présentation du rapport financier 2018-2019
8. Nomination du vérificateur comptable 2019-2020
9. Présentation du plan d'action
10. Présentation des prévisions budgétaires
11. Résolution - article 35
12. Élection du conseil d'administration
13. Varia

1. Constat et vérification du quorum

Le quorum est constaté et l'assemblée générale est ouverte à 18h30.

2. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée

M. Réal Lalande propose M. Marc Bureau, à titre de président d'assemblée et M. Jacques Demers seconde. M. Marc Bureau est élu à l'unanimité.

M. Delage propose par la suite, Mme Maude St-Onge et Mme Laurence Coulombe comme secrétaires d'assemblée et Mme Christelle Guibert seconde. Mme Maude St-Onge et Mme Laurence Coulombe sont élues à l'unanimité.

3. Mot de bienvenue du président du CREDDO

M. Marc Bureau, président du CREDDO, souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants de leur présence. Il demande aux membres du CA de se présenter (Vincent Loiseau, Réseau Environnement ; Patrick Nadeau, Garde-rivière des Outaouais ; Alain Fortin, MRC de la Vallée de la Gatineau ; Thierry Raimbault, MRC de Pontiac ; Stéphanie Blanchard, membre individuelle ; Alex Cool-Fergus, Administratrice ; Caroline Gagné, Conservation de la Nature Canada). Il souligne également les membres du CA qui sont absents (Martin Bernier, membre individuel ; Christina Richard, Fondation Forêt Boucher ; Mike Duggan, Ville de Gatineau ; Benoit Lauzon, MRC de Papineau ; Caryl Green, MRC des Collines).

Marc Bureau fait mention du modèle unique que représente le CA du CREDDO ou toutes les MRC sont représentées, renforçant ainsi le mandat régional de l'organisme. M. Bureau est très fier que des maires soient présents et font preuve de disponibilité.

M. Bureau souligne également l'important travail de Vincent Loiseau à titre de secrétaire au courant des 4 dernières années au sein du CREDDO et le remercie pour sa contribution. M. Loiseau constate l'impressionnante évolution du CREDDO et remercie l'équipe du CREDDO. Il mentionne qu'à son arrivée au CREDDO l'organisme présentait un budget de 100 000\$ et 1 employé et demi, alors que maintenant il y a 13 employés et le budget est substantiel.

Le président remercie également les membres du CA et l'équipe du CREDDO pour leur excellent travail cette l'année. M. Bureau souligne que plusieurs projets réalisés par le CREDDO au cours de la dernière année l'ont rendu particulièrement fier.

M. Bureau propose aux participants de l'AGA de faire part de leurs idées et de faire leurs interventions lors du point varia, à la fin de l'assemblée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

D'emblée, deux modifications à l'ordre du jour sont proposées. La première concerne l'ajout de l'adoption du procès-verbal de l'année passée. La seconde concerne l'amendement de l'article 35 des règlements du CREDDO.

Les deux modifications sont acceptées à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal 2018

Marc Bureau propose d'adopter en bloc le procès-verbal de l'AGA 2018. Stéphanie Blanchard propose et Alex Cool Fergus seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation et adoption du rapport annuel de 2018-2019

6.1 Notre mission

Benoit Delage, Directeur général du CREDDO présente la mission du CREDDO et souligne l'importance d'accompagner les MRC dans la poursuite de la préservation de l'environnement, celui-ci est en effet un des éléments qui les lie sur le plan territorial et régional.

6.2 Présentation de l'équipe

M. Delage souligne le dévouement de son équipe envers la mission de l'organisme et des projets qu'il développe. En retour, le CREDDO est fier d'offrir des projets à la hauteur des ambitions et des capacités de ses employés. Une mention spéciale est portée à Nicolas Greugny pour la réception de son prix de relève en environnement de l'organisme Réseau Environnement. Finalement, M. Delage remercie Audrey Ménoret Chargée des communications pour son travail exemplaire et lui souhaite du succès pour la suite.

6.3 Présentation de l'enjeu de la concertation régionale par Benoit Delage, Directeur général

Sommet ÉVO : Cet évènement a permis de rassembler des ministres et personnalités influentes de la sphère politique. Le ministre a profité de l'occasion pour annoncer le renouvellement du financement à la mission des CRE.

Tables de concertation : Présentation de la liste des tables auxquelles le CREDDO participe. M. Delage avance que le CREDDO s'assure d'avoir des retombées concrètes issues de ces espaces de concertation. Il est aussi mentionné que les membres sont les bienvenus à proposer des tables de concertation sur lesquelles l'organisme pourrait être

représenté. À cet effet, Nathalie McSween de la table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais invite le CREDDO à intégrer les enjeux qui touchent la sécurité alimentaire dans la région en tant qu'orientation stratégique. M. Bureau souligne que cette suggestion sera évaluée en CA.

6.4 Présentation du pôle économie durable par Nicolas Greugny, Directeur général adjoint et Emmanuel Pion, Coordonnateur en Stratégies économiques et développement du territoire

Synergie Outaouais : La mission de Synergie Outaouais est d'aller plus loin dans l'optimisation des ressources au sens large (matières, ressources humaines ...). Près de 200 échanges identifiés en ce moment, ce qui prouve le potentiel du milieu. En plus des maillages, un accompagnement individuel des entreprises est aussi offert (ex. Marius). La rédaction du Recueil des pratiques en économie circulaire, qui est le 1er recueil au Canada, montre que l'Outaouais se démarque. Synergie Outaouais est reconnu comme un des 20 projets innovants au Québec (Prix Novae 2019), car on arrive à rassembler les acteurs du milieu. Les projets phares sont la table de concertation CRD (partenaires publiques et politiques, entreprises privées) ainsi que le comité pour une meilleure gestion des plastiques agricoles qui est une initiative unique au Québec. Synergie Outaouais se décrit en 3 points : relier, développer et informer.

Plastiques Agricoles : Il s'agit d'un projet concret et opérationnel, financé par le MAPAQ pour les 4 prochaines années. Au cours des 8 derniers mois, 9 municipalités ainsi que plusieurs des agriculteurs ont été mobilisés partout en Outaouais. Un sondage ayant suscité la participation d'une centaine d'agriculteurs a permis de dresser un bilan de la situation actuelle. Ce projet est encore en développement et l'objectif à terme est multiplier les projets pilotes pour traiter les matières plastiques de la région.

SAUVÉR : Il s'agit d'un projet où 8 municipalités de l'Outaouais rural se mobilisent pour la mise en place d'un système de véhicules électriques municipaux en autopartage. Ces derniers sont également offerts en partage le soir et les fins de semaine à la communauté afin d'augmenter l'offre de mobilité en milieu rural. Cantley et l'Isle-aux-Allumettes ont récemment joint le projet. L'objectif est que le réseau soit géré par ses utilisateurs principaux, soit les citoyens. La municipalité de Pontiac est la première à acquérir une voiture électrique dans le cadre du projet. En 2019, un projet avec une identité et une gestion régionale est en développement.

Question du public : Pourquoi le projet ne s'applique-t-il pas à Gatineau ?

Réponse de M. Pion : Le concept est valable pour toutes les villes (petites ou grandes). La stratégie est de montrer à la ville de Gatineau que ça fonctionne pour l'inspirer à intégrer ce projet ensuite.

Question du public : Comment le suivi statistique et de performance est-il réalisé?

Réponse de M. Pion : La firme d'ingénierie YHC est en charge de ce volet.

6.5 Présentation du pôle Collectivités durables par Emmanuel Pion, Coordonnateur en Stratégies économiques et développement du territoire et Laurence Coulombe, Coordonnatrice de projet en adaptation aux changements climatiques

Stationnements écoresponsables : Le projet des Stationnements écoresponsables, financé par le MAMH, a pour objectif de changer les règlements municipaux en matière de stationnement. Le but est d'accompagner les services d'urbanisme des différentes municipalités en ce sens. Pour ce faire, un Guide réglementaire est en cours de développement en partenariat avec le CRE MTL. La phase opérationnelle, soit l'accompagnement, débutera dès septembre.

Question du public : Qu'en est-il de la promotion du projet dans le Vieux-Hull ?

Réponse de M. Pion : En ce moment nous travaillons avec un propriétaire de stationnements dans le Vieux-Hull pour le réaménagement d'un stationnement.

Programme Airouvert : Il y a eu une expansion incroyable du projet Air Ou-Vert en 2018-2019. Le projet a commencé sur l'île de Hull pour contrer les îlots de chaleur (situation particulière, car forte concentration de communautés vulnérables). En ce sens, une démarche de sensibilisation, de documentation et d'accompagnement pour la réalisation d'initiatives de verdissement avec les communautés et d'études avec les municipalités fut mise en oeuvre. Concrètement, une étude de faisabilité et des consultations publiques ont été réalisées pour identifier le potentiel de plantation d'arbres sur les terrains municipaux de l'île de Hull, dont le résumé vulgarisé est sur le site internet. L'étude a permis d'identifier un potentiel de plantation de 1700 arbres, pour un coût total de 1 450 000\$. Des campagnes de sensibilisations sont actuellement en cour pour encourager la participation au projet comme la pétition sur Change.org.

Pour 2019, le projet Air Ou-Vert devient le Programme Airouvert, qui maintenant chapeaute des projets qui répondent aux problématiques locales partout en Outaouais. Ce développement vise à répondre aux nombreux enjeux environnementaux en lien avec les changements climatiques en Outaouais. Le Programme présent de nouveaux partenaires tels qu'Arbres Canada pour le déploiement de leur programme de reboisement intitulé Programme Renouvert Tornades de Gatineau-Ottawa. Le projet de verdissement de l'île de Hull est toujours présent et l'objectif est encore de planter 1705 arbres. L'équipe a bon espoir que ça se concrétise en 2020. Aussi, un partenariat avec la Ville de Gatineau est conclu pour la réalisation d'un plan directeur d'aménagement pour les districts de Pointe-Gatineau et du Lac-Bauchamp. L'Objectif est de trouver des solutions d'aménagement durables et résilientes pour la centaine de terrains qui ont été rasés suite aux inondations de 2017 et 2019. Une démarche similaire au projet de verdissement de Hull sera entamée soit d'étudier pour ensuite proposer une solution. À ce sujet, un partenariat est développé avec le Réseau Inondations intersectoriel du

Québec (RIISQ).

Sous les pavés : Un autre projet, nommé Sous-les-pavés, a été réalisé au Gîte Ami en 2018. Il s'agit d'un projet dynamique qui invite les gens à dépaver et créer un milieu de vie convivial, vert et durable. L'équipe a aussi réalisé des plantations citoyennes, qui ont permis de planter environ 50 arbres à Chelsea et au parc Fontaine. Il s'agit d'une activité où les gens sont invités à laisser leur marque et à participer au milieu de vie.

Question du public : Est-ce que le parc de la Baie est dans le secteur d'intervention du plan directeur d'aménagement?

Réponse de Mme Coulombe : Pour le district du Lac Beauchamp nous regardons surtout les 20 sites rasés suite aux inondations. Le plan directeur concerne les terrains habités, mais nous étudierons la dynamique du secteur entier.

Question du public : Pouvez-vous parler davantage du projet de plantation d'arbres suite aux tornades ?

Réponse de Mme Coulombe: Programme Opération Renouvert est un programme canadien ayant une branche spécifique pour Ottawa-Gatineau. Il offre une bourse de 300\$ aux propriétaires qui veulent planter des arbres en remplacement d'arbres perdus suite aux tornades.

6.6 Présentation du pôle Protection des milieux naturels par Benoit Delage, Directeur général et Nicolas Greugny, Directeur général adjoint

Saules à croissance rapide : Il s'agit d'un projet d'adaptation aux changements climatiques, car le saule permet d'atténuer les effets de la sécheresse par le vent. Le projet vise l'évaluation de l'impact des saules pour pallier aux différents enjeux climatiques. Ce projet a un grand potentiel d'économie circulaire notamment par l'utilisation du saule pour le chauffage ou la litière du bétail.

Protection des milieux naturels : Le CREDDO a déposé au printemps 2019 un projet de conservation au Fonds pour la nature du Canada afin d'augmenter la superficie d'aires protégées en Outaouais. Le montant de la demande est sans précédent pour le CREDDO, soit de 8 millions de dollars. Ce projet a été déposé en collaboration avec 4 organismes de la région ayant un intérêt pour la conservation. Ce sont la Forêt boucher, le refuge de l'Est, le refuge de l'Ouest et la Rivière Dumoine Est qui ont été proposés. L'objectif canadien est de protéger 17% du territoire et ce projet augmenterait de 5% le pourcentage d'aires protégées dans la région.

Question du public : Est-ce qu'il y a eu des études sur la biodiversité pour démontrer la pertinence de protéger ces milieux?

Réponse de M. Delage : L'ensemble des sites proposés dans le cadre du projet ont les informations nécessaires. Cependant, dans les cas où aucune étude n'est faite, un

financement est demandé pour démontrer la pertinence de la conservation.

Question du public : Est-ce que le gouvernement du Québec offre du financement?

Réponse de M. Delage : Oui il collabore aussi.

M. Paul Chénard propose l'adoption du rapport annuel de 2017-2018 et Claude Robert l'appuie. Le rapport est donc adopté à l'unanimité.

7. Présentation du rapport financier 2018-2019

Benoit Delage présente la nouvelle politique de tarification de membership qui a été élaborée et a été adoptée par le CA. Cette nouvelle tarification a pour objectif d'assurer une meilleure représentativité des membres et de favoriser une équité selon la taille des organismes. Ainsi, deux tarifs sont proposés pour les membres individuels : le tarif jeune et le tarif régulier. Concernant le secteur municipal, 8 tarifications sont offertes, selon le nombre d'habitants et le statut (ville ou MRC). Enfin, les membres entreprises paieront en fonction du nombre d'employés, selon 8 catégories.

Un participant à l'AGA propose d'ajouter une tarification pour les étudiants. Cette suggestion sera discutée par le CA lors d'une prochaine rencontre.

Stéphanie Blanchard, une professionnelle comptable qui occupe la fonction de trésorière du CREDDO depuis maintenant 1 an, présente ensuite le rapport financier. Elle en profite pour féliciter la rigueur dans le suivi des projets et souligne la contribution de Tatiana Moreno à cet effet.

En résumé, le CREDDO a augmenté au courant de la dernière année ses frais de roulement de 50%. Il est également possible de remarquer que certaines dépenses augmentent. À titre d'exemple, la masse salariale est la première dépense significative, ce qui est normal avec l'augmentation du nombre d'employés. D'autres postes financiers augmentent relativement à l'augmentation de l'ampleur du CREDDO, dont le loyer. De plus, les honoraires professionnels et les matériaux sont deux autres dépenses significatives encourues lors de la réalisation des projets de verdissement entre autres. Il y a par contre des économies au niveau des télécommunications puisque les frais sont maintenant inclus dans le loyer. Finalement, l'excédent de fins d'année est réduit par rapport à l'année dernière. Mme Blanchard souligne qu'il ne s'agit pas vraiment un excédent puisqu'on ne constate pas de revenus sans avoir acquitté les dépenses. L'excédent est donc le total de l'apport des membres. En adoptant une tarification flexible selon les capacités financières des organisations, un des objectifs est d'augmenter l'apport des membres puisque cette somme peut être utilisée sans restrictions.

Question du public : Quels sont les bailleurs de fonds des projets en cours ?

Réponse de M. Delage : Il est possible de se référer au rapport financier pour consulter la liste

des bailleurs de fonds actuels et passés.

8. Nomination du vérificateur comptable

Benoit Delage suggère de travailler avec la Firme Samson.

Stéphanie Blanchard propose pour l'année 2019-2020 la candidature de Samson suite à ses bons services cette année. Réjean Laflamme seconde.

La nomination du vérificateur comptable est adoptée à l'unanimité.

9. Présentation du plan d'action

M. Benoit Delage présente le plan d'action pour la prochaine année. Le CREDDO sera fort actif dans plusieurs domaines tels que la gestion des matières résiduelles, la concertation des acteurs du milieu, la lutte contre les changements climatiques, le développement durable et la foresterie urbaine.

Nicolas Thibodeau propose, Alain Fortin seconde.

Le plan d'action est adopté à l'unanimité.

10. Présentation des prévisions budgétaires

Le budget pour l'année à venir a été élaboré selon une approche conservatrice. Les revenus espérés sont de l'ordre de 1,2 million de dollars pour la prochaine année.

Concernant les dépenses, le plus important poste de dépenses est les salaires et avantages sociaux. Les prévisions ont été réalisées selon une approche conservatrice puisque l'objectif est de sécuriser les emplois et ainsi de pérenniser les projets. Plusieurs dépenses importantes sont prévues pour la sous-traitance, la publicité et la promotion. Ce poste est important pour communiquer avec la communauté et l'informer des avancements. Ainsi, le total des revenus égale celui des dépenses, pour un montant de 1 207 247 \$.

Question du public : pourquoi l'apport des membres n'est pas considéré comme surplus au même titre qu'il l'était dans le rapport financier?

Réponse de M. Greugny : Car on se laisse une latitude de l'utiliser dans les projets au besoin.

11. Résolution - article 35

Un amendement est proposé à l'article 35 des règlements du CREDDO. Cet article concerne le poste de Vice-Présidente aux communications du conseil d'administration. Il est proposé de

modifier l'appellation et les tâches afin de remplacer ce poste pour l'appellation suivante :
Vice-Présidente aux ressources humaines.

Réal Lalande propose. Vincent Loiseau seconde.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

12.Élection du conseil d'administration

12.1 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

M. Bureau propose M. Réjean Laflamme comme président d'élection et Mme Laurence Coulombe comme secrétaire d'élection. La proposition est appuyée à l'unanimité.

12.2 Élection

Deux postes sont en élection pour les représentants des groupes environnementaux, soit ceux de Marc Bureau (Enviro Éduc-Action) et de la vice-présidente aux ressources humaines Christina Richard (Fondation Forêt Boucher).

M. Loiseau propose Marc Bureau. Mario Gauy Seconde.

Stéphanie Blanchard propose Christina Richard, Vincent Loiseau seconde

Claudine Lalonde Propose M. Nicolas Thibodeau, Alex Cool Fergus seconde.

Les proposés acceptent les mises en candidature (3 propositions pour 2 postes ouverts)

Présentation de Nicolas Thibodeau : professionnel agréé, agriculture. Intégré à l'association du patrimoine du ruisseau de la brasserie. Il a à coeur la revitalisation des berges du ruisseau de la brasserie.

Présentation de Marc Bureau : président depuis 4 ans au CREDDO. Il a été maire de Gatineau entre les années 2005 et 2013. Lors de ses mandats, plusieurs des plus grands progrès étaient au niveau de l'environnement, dont l'instauration du Fonds vert, la collecte des matières organiques à toutes les maisons dès 2008 et le développement du réseau de transport collectif par l'intégration du Rapibus, qui est maintenant bien rodé. M. Bureau représente aussi le RNCREQ ainsi qu'Enviro Éduc Action en tant que président pour ces deux organismes.

Christina est absente et ne peut défendre sa candidature.

Le président d'élection déclare élus Marc Bureau et Christina Richard.

M. Demers propose la destruction des bulletins de vote et Mme Lalonde seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Varia

Varia 1 : Emmanuel Pion mentionne que tous les CRE sont invités à organiser des essais routiers. Le premier aura lieu jeudi prochain (le 27 juin 2019) devant Portage, sur l'île de Hull. M. Pion lance un appel aux bénévoles pour les journées suivantes : jeudi 27 juin (Portage), jeudi 11 juillet (Portage), mercredi 24 juillet (Nordik Spa, Chelsea) ainsi que jeudi 8 août (château Montebello, Montebello).

Varia 2 : Réjean Laflamme (société Gatineau Monde) demande si le CREDDO propose les grandes conférences comme un créneau spécifique du CREDDO.

Réponse de M. Delage : Notre public cible selon notre planification stratégique est les élus et les influenceurs. Marc Bureau propose ensuite l'idée de développer un partenariat avec Gatineau Monde lors de l'organisation de prochaines conférences.

Varia 3 : Jacques Demers demande si le CREDDO siègera sur la commission scientifique sur les inondations du gouvernement du Canada.

Réponse de M. Delage : Nous travaillons avec le RIISQ ainsi que d'autres acteurs scientifiques sur les questions de Pointe-Gatineau et du Lac Beauchamp et sur les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Varia 4 : Réjean Laflamme : M. Laflamme souhaite trouver une solution locale pour la gestion des déchets à Gatineau. Il émet le désir que, dans le cadre des 30 ans du CREDDO, la question du déchet ultime soit soulignée.

Réponse de M. Greugny : Le CREDDO développe un mandat avec les 5 MRC de l'Outaouais pour la réalisation d'un projet de recherche avec la chaire de recherche en gestion des matières résiduelles de l'Université de Montréal et de la Polytechnique de Montréal.

Varia 5 : Nathalie Mc Sween représente la table régionale alimentaire de l'Outaouais qui travaille sur le droit à l'alimentation pour tous. Elle siège notamment sur la table de concertation pour des saines habitudes de vie de l'Outaouais. Elle propose que le CREDDO intègre ce pilier d'activités, même s'il ne fait pas partie de la planification stratégique actuelle et qu'il s'engage à travailler sur le déploiement d'un système alimentaire durable.

Varia 6 : M. Luc Bégin demande s'il y a un intérêt pour intégrer les jeunes, étant donné le mouvement actuel de la jeunesse (La planète s'invite à l'université et au cégep). Il demande quelle est la réflexion du CREDDO sur ce sujet.

Réponse de Benoît : Le CREDDO a un devoir de support, notamment pour la présence médiatique et la communication, par exemple pour les assister dans la formalisation de leurs revendications. Les groupes de jeunes organisent leur propre démarche de façon autonome. Le support qu'ils ont besoin du CREDDO est surtout de comprendre leur démarche. Nous voulons aussi les supporter au niveau de la concertation. Il y a toutefois un respect de compétences

régionales à s'assurer, et Enviro Éduc-Action est l'acteur de choix pour l'implication directe avec les jeunes.

Varia 7 : Il y a une question pour savoir comment on sélectionne les entreprises accompagnées et s'assure du message porté auprès des autres acteurs.

Benoit répond que les événements tels qu'ÉVO ainsi que les partenariats avec des organismes, dont la Chambre de commerce de Gatineau, sont d'une grande importance. Le CREDDO est devenu un acteur incontournable du développement économique dans la région et le Synergie Outaouais est un puissant outil pour accompagner des entreprises dans leur transition écologique.

14. Mot de clôture/Levée de l'assemblée

Jacques Demers propose la levée d'assemblée. Christelle Guibert la seconde.

La levée de l'assemblée est constatée à 20 h 59.